

PROTÉGER ET VENDRE LES INNOVATIONS NON BREVETABLES ET LE SAVOIR-FAIRE



PROGRAMME de la formation

Le patrimoine innovant non breveté

- Identification : technologies non brevetables ou non brevetées (logiciels non brevetables, biotechnologies, Internet), méthodes d'affaires, savoir-faire, secrets de fabrique, présentations d'informations, concepts
- Avantages et inconvénients (par rapport à l'invention brevetée)

Comment protéger et sécuriser ce qui n'est pas breveté ?

- La formalisation et la traçabilité des innovations
- La gestion des informations (procédures internes, cahiers de création, cahiers de laboratoire, échanges avec l'environnement extérieur, outil informatique)
- Le dossier technique
- Accords de confidentialité (ou de secret)
- Contrats de recherche
- Clauses liées aux contrats de travail : salariés, intérimaires, stagiaires, doctorants

Les aspects juridiques

- Le droit français et européen
- Cas des Etats-Unis et de la Chine
- Les conventions internationales

Transfert ou communication du savoir-faire

- Précautions, séquençement
- Contrats de communication (« licence ») de savoir-faire

Exemples, discussion et bonnes pratiques

Formation développée et mise en œuvre par :

En collaboration avec :

Jeudi 14 mars 2013
À STRASBOURG
9h00 à 17h30

DURÉE : 1 JOUR
PRIX : 590 €

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre une démarche de protection des innovations non brevetées.
- Maîtriser les procédures permettant de les valoriser.

PUBLIC

Dirigeants et cadres de PME, chargés de valorisation, responsables R&D, partenaires du développement économique des entreprises.

Intervenant

Pierre BREESE -
Conseil en Propriété Industrielle.

Pré-requis

- Connaître les fondamentaux de la PI.

Pédagogie

- Exposés.
- Dialogue entre l'intervenant et les participants.
- Echanges de bonnes pratiques.



Le bulletin est à retourner par courrier à l'IEEPI : 1 rue Cassini – 67 400 ILLKIRCH
ou par fax au 03.69.20.02.39 / par mail : ieepi@ieepi.org

Nom du **participant** : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : E-mail :

Nom et prénom du **responsable formation** :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : E-mail :

A remplir impérativement si la facture doit être libellée au nom d'un organisme collecteur ou d'une autre société.

Nom :

Adresse :

Pers. A contacter :

Tél :

Je m'inscris à la formation « protéger et vendre les innovations non brevetables et le savoir-faire » qui aura lieu jeudi 14 mars 2013 de 9h00 à 17h30 à Strasbourg.
(IEEPI - 1, rue Jean-Dominique Cassini - 67400 ILLKIRCH).

Tarif : 590€ net

Tarif réduit : 495€ net ⁽¹⁾

Date : / /2013

Nom du signataire :

Renseignements :

- IEEPI - au 03.88.65.50.29 - ieepi@ieepi.org

Cachet et signature :

le signataire a pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte ⁽²⁾.

Modes de paiement :

> Par chèque établi à l'ordre et adressé à : IEEPI - 1, rue J-D Cassini - 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

> Par virement sur le compte de l'IEEPI : 17607 00001 70218044223 58 en indiquant le nom du participant

Tous nos tarifs sont nets. L'IEEPI n'est pas assujetti à la TVA.

Les pauses et déjeuners sont offerts.

(1) Le tarif réduit est applicable aux PME (moins de 250 employés, non détenues à plus de 40% par un groupe), aux membres Universitaires du réseau C.U.R.I.E.. Les CPI et avocats ne sont pas éligibles au tarif réduit.

(2) Consultez l'intégralité de nos conditions générales de vente sur notre site internet : www.ieepi.org / Rubrique Informations pratiques